

INDICATIONS

Personnes ayant une limitation sévère et durable de l'activité de marche (cause neurologique, rhumatologique, orthopédique, cardio-respiratoire ou métabolique), dans l'impossibilité d'atteindre leurs objectifs de participation sociale en utilisant un fauteuil roulant à propulsion manuelle du fait de leur incapacité à propulser elles-mêmes un fauteuil roulant à propulsion manuelle en extérieur soit en raison de leur déficience soit en raison de leur situation environnementale.

La personne doit :

- Etre capable de marcher de façon stable sur au moins quelques mètres, avec l'aide éventuelle de produit d'assistance à la marche
- Avoir un équilibre suffisant pour maintenir la position assise sans aide technique à la posture
- Pouvoir effectuer ses transferts de façon autonome et en sécurité
- Avoir un fonctionnement suffisant des membres supérieurs pour conduire l'appareil
- Avoir les capacités cognitives et perceptives nécessaires à l'utilisation du scooter en sécurité

PARCOURS D'ACQUISITION

RENDEZ-VOUS AVEC UN ERGOTHÉRAPEUTE OU KINÉSITHÉRAPEUTE

L'objectif de la prise en charge d'un scooter est de favoriser la participation sociale de la personne en situation de handicap, cet aspect devant être exprimé dans le projet de vie de la personne.

- Essai du scooter y compris pendant 48h minimum, au domicile.



ORDONNANCE ÉMANANT D'UN MÉDECIN MPR + FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENTENTE PRÉALABLE

Attestant :

- L'adéquation du véhicule au handicap de la personne
- Le besoin du véhicule pour réaliser le projet de vie personnalisé à l'extérieur, et que l'environnement de vie sociale de la personne lui impose des déplacements mixtes en intérieur et en extérieur, en milieu urbain.



DEMANDE D'ENTENTE PRÉALABLE

(Envoi du formulaire de demande d'entente préalable, d'une copie de l'ordonnance et la validation à conduite au Médecin-conseil de l'Assurance Maladie. Un argumentaire peut être joint si jugé nécessaire)



SI RÉPONSE POSITIVE SOUS 15 JOURS OUVRÉS (ou non réponse) : PRISE EN CHARGE DU SCOOTER

PRESTATIONS ASSOCIÉES

- Le fournisseur doit remettre une fiche à cosigner avec l'utilisateur rappelant les règles d'utilisation, d'assurance, de vitesse, d'entretien en vigueur, ainsi que le respect du code de la route (disponible sur notre site internet)
- **Aucun forfait de réparation n'est pris en charge.**

NON CUMULABLE

Ne peut être cumulé avec :

- Produits d'assistance à la posture (PAP)
- Fauteuil roulant modulaire à propulsion électrique
- Fauteuil roulant modulaire à propulsion par moteur électrique multi-position
- Fauteuil roulant modulaire à propulsion par moteur électrique de verticalisation

CUMULABLE

- Fauteuil roulant à propulsion manuelle ou à pousser, si besoin

RENOUVELLEMENT

- Prise en charge tous les 5 ans
- Mêmes conditions que la première prise en charge du dispositif médical

		TABLEAU COMPARATIF			
Caractéristiques		Classe A+ (Exigences)	Classe B (Recommandations)		Classe C (Recommandations)
Normes des différentes classes	Classes d'usage	Scooters compacts, manœuvrables et démontables, pour des environnements domestiques et capables de franchir certains obstacles extérieurs	Scooters suffisamment compacts et manœuvrables pour certains environnements domestiques et capables de franchir certains obstacles extérieurs		Scooters de taille généralement importante, pas nécessairement prévus pour un usage domestique, mais capables de se déplacer sur d'assez longues distances et franchir des obstacles extérieurs
	Type d'utilisation	Intérieur & espaces aménagés	Mixte		Extérieur
	Largeur hors-tout	700 mm	700 mm		800 mm
	Longueur hors-tout	1 200 mm	1 400 mm		Pas de recommandation
	Diamètre de braquage	2 000 mm	2 800 mm		Pas de recommandation
	Largeur du demi-tour	1 300 mm	1 800 mm		Pas de recommandation
	Garde au sol	30 mm	60 mm		80 mm
Scooters Invacare		Colibri® 3 roues Outdoor	Colibri® 4 roues Outdoor	Leo®	Orion®PRO Comet®ULTRA
Vitesse		8 km/h	8 km/h	8 km/h	10 km/h 10 km/h
Autonomie		25 km	25 km	38 km	54 km 58 km
Franchissement		50 mm	50 mm	60 mm	100 mm 100 mm
Démontable		Oui	Oui	Oui	Non Non
Poids max. utilisateur		136 kg	136 kg	136 kg	150 kg 220 kg
Prise en charge		Oui	Oui	Oui	Oui Oui
Code LPPR		4242935	4280002 (stock) 4244265 (config.)	4280670	4239360 4269615
Montant LPPR		900 €	1 200 €	1 200 €	1 400 € 2 000 €
PLV		1 300 €	1 750 €	2 100 €	3 200 € 3 800 €
Désignation		SCOOTER ELECTRIQUE MODULAIRE, 3 ROUES, INVACARE, INVACARE COLIBRI OUTDOOR.	SCOOTER ELECTRIQUE MODULAIRE, 4 ROUES, INVACARE, INVACARE COLIBRI OUTDOOR 4, serie/config.	SCOOTER ÉLECTRIQUE MODULAIRE, INVACARE, INVACARE LEO.	SCOOTER ÉLECTRIQUE MODULAIRE, INVACARE, ORION PRO. COMET ULTRA.

